

PÔLE ART DANSE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Production de ressources et valorisation
de la culture chorégraphique à l'École

Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier

Production de ressources et valorisation de la culture chorégraphique à l'École

Un dispositif académique pour promouvoir la danse à l'École

Riches d'une histoire et d'un contexte particulièrement propices au développement de l'art chorégraphique, l'académie de Montpellier soutient la dynamique académique remarquable en matière de danse à l'École. S'appuyant sur un réseau d'enseignants et d'acteurs engagés et œuvrant à une politique d'éducation artistique coordonnée avec les partenaires culturels, elle propose un dispositif inédit : le **Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier (PADAM)**.

Ce dispositif est porté par la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC), en collaboration avec l'Inspection pédagogique régionale.



Enjeux

Le Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier a pour mission de promouvoir la danse à l'École, qui fait l'objet de la formation de l'élève de la maternelle au baccalauréat.

Se situant à l'articulation des enseignements disciplinaires et de l'éducation artistique et culturelle, et à destination de l'ensemble des acteurs et des élèves, le Pôle Art Danse souhaite contribuer à la réflexion sur :

• les pratiques artistiques à l'École.

L'inscription de l'art chorégraphique dans le domaine des arts enseignés à l'École participe d'une évolution récente du système scolaire et contribue à une rénovation de ses enjeux, ses contenus et ses pratiques. Par son médium, ses démarches de création et ses œuvres patrimoniales et contempo-

raines, la danse contribue de manière singulière et fondamentale à la formation de l'élève.

• la place du corps dans les apprentissages.

Par les savoirs et les pratiques propres à la danse, il s'agit de proposer des outils pour accompagner l'élève dans la relation à son corps et dans son développement corporel. En relation avec les enjeux contemporains liés à la place du corps dans nos sociétés, la danse propose des pratiques favorisant la conscience de soi et de l'autre, le développement personnel, l'estime de soi, le bien-être et la santé.

• les contenus d'apprentissage et les savoirs scolaires.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définissant les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire indique que l'acquisition des langages des arts et du corps participe aux cinq grands domaines de formation de l'élève. Les caractéristiques de l'art chorégraphique permettent d'interroger les relations entre corps et culture, entre identité et altérité, entre patrimoine et création contemporaine. Elles invitent également à interroger les articulations possibles entre savoir culturel, savoir conceptuel et savoir sensible.

Le Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier souhaite ainsi contribuer à la constitution d'une culture chorégraphique et artistique spécifique au champ scolaire.

Objectifs

L'objectif de ce pôle est d'accompagner et de documenter les pratiques de la danse à l'École dans ses apports fondamentaux et spécifiques à la formation de l'élève, dans le contexte actuel de rénovation du système scolaire. Ce pôle vise à :

• produire et diffuser des ressources pédagogiques sur la notion de culture chorégraphique scolaire,

• valoriser les pratiques scolaires de la danse dans leur dimension artistique,

• fédérer les acteurs de la danse à l'École et accompagner la formation professionnelle,

• développer les pratiques partenariales en tant qu'espaces de dialogue interprofessionnel et de mutualisation de compétences et de moyens, pour

une école ouverte sur les mondes professionnels de la culture.

Le Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier s'inscrit ainsi pleinement dans l'objectif de généralisation de l'éducation artistique et culturelle porté conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.



Fonctionnement

Le Pôle Art Danse consiste principalement en la coordination et la mise en synergie de quatre dispositifs

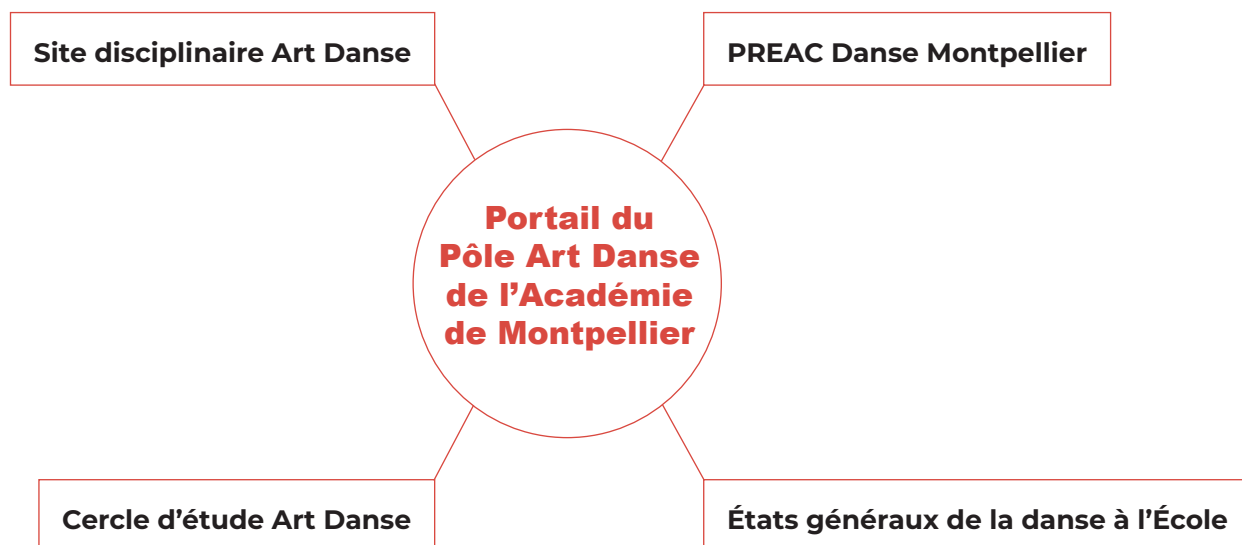
ayant pour fonction de produire des ressources et de valoriser la culture chorégraphique scolaire :

- les **États généraux de la danse à l'École** (en partenariat avec Montpellier Danse et ICI—Centre chorégraphique national Montpellier - Occitanie), dispositif unique en France ;
- le **PREAC Danse Création contemporaine Montpellier** (en partenariat avec la DRAC Occitanie, Réseau Canopé de l'Académie de Montpellier, l'ESPE Languedoc-Roussillon et ICI—Centre chorégraphique national Montpellier - Occitanie) ;
- le **Cercle d'étude académique Art Danse**, dispositif unique en France ;
- le **site disciplinaire Art Danse**, dispositif unique en France.

Portail du Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier

Le portail internet du Pôle Art Danse permet une visibilité sur les dispositifs qui le composent et un accès aux ressources. Il contribue également à la valorisation des travaux et productions des élèves.

Accessible depuis la page DAAC du site de l'académie de Montpellier : <http://www.ac-montpellier.fr/pid32187/education-artistique-et-culturelle.html>





Document réalisé à l'occasion des
États Généraux de la Danse du 1^{er} avril 2019

Contact

Yves Massarotto yves.massarotto@ac-montpellier.fr

Sandrine Rey-Pouget sandrine.rey-pouget@ac-montpellier.fr

Coordonnateurs du Pôle Art Danse de l'Académie de Montpellier

Auprès de Stéphane François, Délégué académique aux arts et à la culture

<http://www.ac-montpellier.fr/pid32187/education-artistique-et-culturelle.html>



Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO

Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :
Mars 2019

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

